

## Comment utiliser « En effet »

Salut chers amis, merci de me rejoindre pour cette courte vidéo. On m'a interrogé sur la page Facebook de Français Authentique pour me demander de parler de cette petite expression « en effet ». Je suis désolé de ne pas pouvoir prononcer ton prénom, cher ami, qui m'a conseillé ou qui m'a demandé cette expression parce que c'est un alphabet que je ne maîtrise pas.

Cette expression « en effet », elle sera très utile pour vous et elle est très utilisée en français. Comme vous l'avez déjà certainement compris, dans l'introduction grâce à Emma et Tom, « en effet », on l'utilise en premier lieu ou très très souvent pour confirmer quelque chose. Quand Tom demande à Emma : « Ah, tu aimes les livres de Monsieur-Madame ? » et qu'elle dit : « En effet ! », eh bien, elle confirme. Elle aurait pu dire : « Oui. », mais elle dit : « Oui, en effet. » C'est pour confirmer que ce qu'a dit Tom est vrai. Quand elle lui demande : « Et toi, tu préfères les livres sur les dinosaures ? », il répond : « En effet ! » Encore une fois, il aurait pu dire « oui », mais il confirme en utilisant « en effet ».

Si je demande à un ami : « Tu parles vraiment cinq langues ? » et qu'il me répond : « En effet ! J'en ai besoin pour mon travail. » Encore une fois, il utilise « en effet » pour confirmer, pour me dire « oui ». Un synonyme ici d'« en effet », ce serait dans ce cas précis « oui », « effectivement », « assurément ».

Il y a une autre utilisation pour « en effet ». C'est pour dire qu'on va donner une explication, un argument suite à une première phrase ; on va expliquer quelque chose. Par exemple, si vous dites : « J'ai décidé d'apprendre à parler le français. En effet, ce sera très utile pour mon travail. » Le « en effet » ici, il vient pour donner une explication, un argument. Vous dites : « J'apprends le français. » et ensuite, vous expliquez : « Ça me sera utile pour mon travail. » Donc, le « en effet » ici indique qu'on va donner une explication, qu'on va donner un argument, on va expliquer pourquoi on apprend le français.

Vous pourrez entendre : « Il est interdit de fumer au restaurant. En effet, c'est gênant pour les autres personnes. » Le « en effet », ça vient donner une explication, un argument à une première phrase, la phrase « il est interdit de fumer ». On l'explique, on donne un argument en utilisant la petite phrase « en effet ». Moi, je pourrai vous dire : « J'aime lire le soir. En effet, ça me détend. » Là, « en effet », encore une fois, il apporte une explication. On a la deuxième phrase qui vient expliquer la première phrase et on utilise « en effet » pour faire la liaison entre les deux. Dans ce cas, on utilise « en effet » pour expliquer quelque chose ou donner un argument. Eh bien, « en effet » est synonyme de « car », « parce que ».

J'espère que le sens d'« en effet » n'a plus de secret pour vous maintenant, que vous avez bien compris la différence entre ces deux sens : le sens 1 qui est de confirmer quelque

chose avec un synonyme qui serait « effectivement » ou « oui » et le sens 2 qui est [d'] introduire une explication, un argument. Le synonyme ici, ce serait « car » ou « parce que ».

Merci d'avoir regardé cette vidéo et à très bientôt !